

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ET DE L'INNOVATION

CENTRE NATIONAL D'EDUCATION

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER  
B.P.6331 Yaoundé – CAMEROUN  
Tél : ( 237) 222 23 40 12

MINISTRY OF SCIENTIFIC RESEARCH  
AND INNOVATION

NATIONAL CENTRE FOR EDUCATION

ADMINISTRATIVE AND FINANCIAL SERVICE  
PO. Box.6331 Yaoundé – CAMEROON  
Tel : ( 237) 222 23 40 12



**DECISION N°003/D/MINRESI/CNE/SAF/2025 DU 1<sup>er</sup> AOUT 2025  
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION  
N°003/DC/CNE/ CIPM -MINRESI/2025 DU 16 JUIN 2025 POUR L'ACQUISITION ET  
L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE COMPTE DU CENTRE  
NATIONAL D'EDUCATION (CNE).**

LE CHEF DU CENTRE NATIONAL D'EDUCATION,

- Vu la Constitution ;  
Vu la Loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;  
Vu la loi n°2024/013 du 23 décembre 2024 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;  
Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement et l'ensemble des Modificatifs subséquents ;  
Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;  
Vu le Décret n° 2012/393 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;  
Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;  
Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;  
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012, portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;  
Vu le décret N° 2012/76 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portantes créations, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;  
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu la Décision N°0050/D/MINRESI/CAB du 12 avril 2024 constatant la composition de la Commission de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, modifiée et complétée par la Décision N°0114/D/MINRESI/CAB du 13 mai 2024 ;  
Vu la Circulaire n°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;  
Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;  
Vu la Demande de Cotation N°003/DC/CNE/ CIPM- MINRESI/2025 du 16 juin 2025 ;

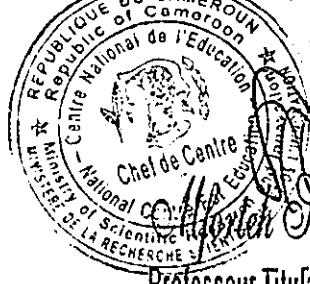
DECIDE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup> – Le soumissionnaire ETS MARGUI WANDALE § FILS Adresse: BP 5645 Yaoundé Téléphone : 696 14 40 58/ 679 84 28 41, N° RCCM : CM-NSI-02-2020-A-10-2114 du 10 juillet 2023 ;  
N° Contribuable: P028300515791K, Compte bancaire Numéro: 10005 00010 08000661001-84, ouvert dans les livres d'AFRILAND FISRT BANK, Agence de la Retraite-Yaoundé, est attributaire de ladite demande de cotation relative à l'Avis à consultation susmentionné pour un montant de dix-neuf million neuf cent quatre vingt-douze mille deux cent soixante-trois (19 992 263) FCFA TTC et un délai d'exécution de deux (02) mois.**

**ARTICLE 2 - La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-**

AMPLIATIONS

- ARMP
- PRESIDENT CPM
- INTERSSI
- AFFICHAGE
- CHRONO ARCHIVES



Yaoundé, le 01.08.2025

Proesseur Titulaire des Universités

Stephen Ambé